

Livre audio numérique : Prose entend travailler avec les librairies

Format à la dynamique impressionnante, le livre audio numérique s'installe petit à petit dans les pratiques culturelles des Français et Françaises. Au détriment de son pendant physique, qui perd du terrain, y compris dans les librairies. La plateforme Prose espère travailler avec les commerces indépendants, pour les faire profiter du format et de sa commercialisation, mais aussi d'une offre d'abonnement.

Publié le :09/11/2023 à 10:36 [Antoine Oury](#).



Audible, Spotify, BookBeat ou encore StoryTel ont investi en quelques années seulement le marché du **livre audio numérique**. Autant d'acteurs à la force de frappe indéniable, capables d'assumer les coûts de développement et d'entretien d'une plateforme de vente, mais aussi une proposition d'abonnement, avec une écoute en *streaming*.

Face à eux, les libraires indépendants peuvent se trouver bien dépourvus. Si les livres numériques sont désormais présents, virtuellement, dans la plupart des enseignes, le livre audio numérique reste plus rare. Une situation qui pourrait changer avec Prose, « *première plateforme française de livre audio qui met les librairies indépendantes au cœur de son offre* », selon ses concepteurs.

Des pros, pas des algos

Derrière Prose, une équipe de 7 personnes, installée à Paris et Toulouse, dont les deux concepteurs, Charles-André Touré et Florent Payzan, déjà à l'origine de StayTuned.io, qui accompagne éditeurs (Editis, Bayard) et librairies (Eyrolles) dans la diffusion et la commercialisation des contenus audio. Avec Prose, ils visent cette fois **les libraires indépendants**, dans une logique de partenariat.

Séduit par les livres audio, Charles-André Touré témoigne toutefois qu'« *une frustration demeure à l'idée d'utiliser au quotidien une plateforme de livres audio qui se développe totalement en marge des librairies. Écouter un livre en audio, c'est se priver des conseils de ses libraires préférés.* »

Prose s'associe donc avec des librairies indépendantes, en reversant 10 % du prix public hors taxe d'un titre acheté à ses partenaires. « *Au-delà de soutenir les librairies indépendantes, notre particularité repose sur le fait que notre éditorialisation est faite par des humains et non par des algorithmes. Cela afin de favoriser la diversité éditoriale et la découverte* », nous précise Charles-André Touré. Par un accès dédié, les libraires partenaires réalisent ainsi des sélections, mettent en avant certains titres et retrouvent les fondamentaux de leur métier.

Pour l'instant et jusqu'à la fin de l'année, un partenariat exclusif est mis en place avec le groupement de libraires Ensemble, qui réunit plusieurs dizaines de commerces indépendants en France. « *[N]ous prévoyons environ 200 librairies partenaires pour début 2024 avec un objectif de 1000 librairies partenaires d'ici fin 2024* », confie le co-concepteur de la plateforme.

15.000 titres et un abonnement

Le catalogue de Prose compte environ **15.000 titres** des principaux éditeurs français, notamment Actes Sud, Albin Michel, Gallimard, Bayard, Audiolib (Hachette) ou encore Lizzie (Editis), ainsi que de maisons anglo-saxonnes comme Penguin Random House ou DK Audiobooks.

La plateforme, conçue avec l'apport d'une subvention du Centre national du livre, propose aussi aux auditeurs et auditrices **une offre d'abonnement**. Pour 9,99 € par mois, un crédit est accordé mensuellement, pour acquérir un audiolivre même si son prix à l'unité est supérieur à ce montant — une possibilité permise par l'absence de prix unique du livre audio numérique. Un titre « acheté » par un abonné reste disponible dans sa bibliothèque, même une fois l'abonnement éventuellement résilié.

À LIRE - Autopublication : de l'écrit à l'audio, Amazon montre la voie

« *L'abonnement à 9,99 € par mois permet effectivement d'obtenir un livre audio supérieur à ce montant, et c'est tout l'intérêt de l'abonnement. L'abonnement est à considérer comme le fait d'avoir accès à un livre audio à un tarif préférentiel chaque mois. Que cela soit dans le cadre d'une acquisition via abonnement ou d'un achat à l'acte, nous reversons à l'éditeur un pourcentage du prix public hors taxe du livre qui varie selon les éditeurs* », détaille Charles-André Touré.

Achetés à l'acte ou par l'abonnement, les ouvrages numériques sont accessibles sur le site ou l'application de Prose, avec une possibilité d'écoute hors ligne et la synchronisation entre les différents appareils.

Photographie : illustration, Marco Verch Professional Photographer, CC BY 2.0

Par [Antoine Oury](#)

Contact : ao@actualitte.com